# Rénovation électrique

selon la norme NF C 15-100

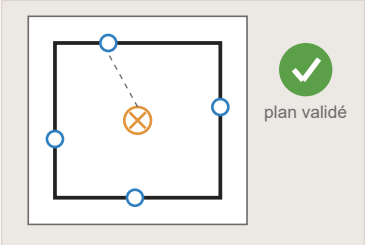
Une installation électrique sûre, ce sont des circuits correctement dimensionnés, protégés au tableau et testés avant la mise en service. Cette fiche décrit, étape par étape, comment nous réalisons vos travaux et ce que vous pouvez vérifier à chaque stade.

## Les étapes de votre chantier

### 1 Diagnostic et plan

- État de l'installation existante et de vos besoins, pièce par pièce.
- Plan d'implantation : prises, interrupteurs, points lumineux et circuits dédiés.

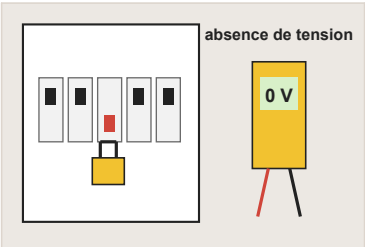
→ *Vous validez le plan avant le début des travaux.*




### 2 Mise en sécurité

- Coupure des circuits concernés au tableau, verrouillage, puis vérification d'absence de tension.

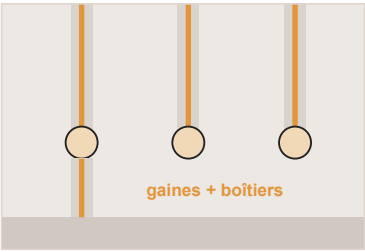
→ *Personne ne travaille sur un circuit tant que l'absence de tension n'est pas vérifiée.*




### 3 Passage des gaines

- Gaines encastrées dans les murs (saignées) ou dans les cloisons, boîtiers d'encastrement.
- Aucun câble apparent sans protection ; saignées rebouchées après passage.

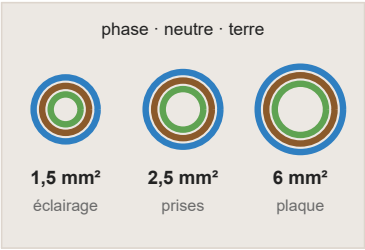
→ *Point d'arrêt : le passage des gaines est contrôlé avant rebouchage.*




### 4 Câblage

- Sections adaptées à chaque circuit : 1,5 mm² pour l'éclairage, 2,5 mm² pour les prises, 6 mm² pour la plaque de cuisson.
- Conducteur de terre sur tous les circuits, couleurs normalisées.

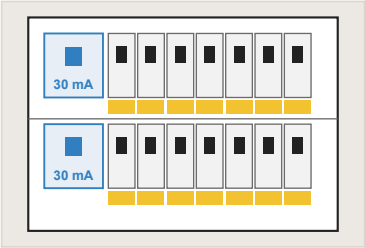
→ *Une section adaptée évite l'échauffement des câbles.*




### 5 Tableau électrique

- Disjoncteur adapté à chaque circuit, interrupteurs différentiels 30 mA.
- Repérage clair de chaque circuit sur le tableau.

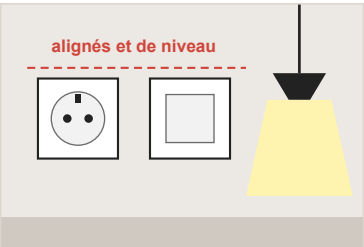
→ *Vous savez quel disjoncteur couper pour chaque pièce ou appareil.*



## 6 Appareillage

- Pose des prises, interrupteurs et points lumineux, de niveau et alignés.
- En salle de bain, respect des volumes de sécurité autour de la douche et de la baignoire.

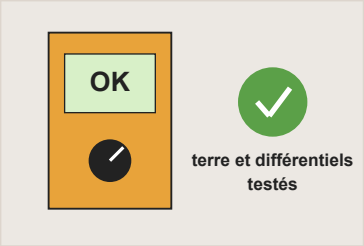
→ *Prises et interrupteurs bien fixés, aucun jeu dans le mur.*

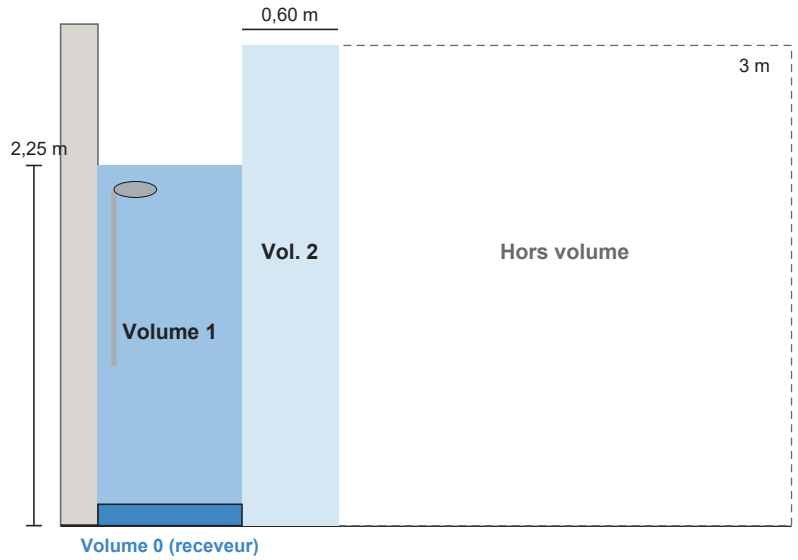



## 7 Essais et mise en service

- Contrôle de la continuité de la terre et test des différentiels.
- Essai de chaque prise et de chaque point lumineux.
- Attestation de conformité Consuel lorsque la réglementation l'exige (installation neuve ou rénovation complète).

→ *Nous testons l'installation devant vous à la réception.*




**Volumes 0 et 1**
uniquement du matériel très basse tension de sécurité (12 V) ou spécifiquement autorisé

**Volume 2**
luminaires et appareils de classe II adaptés ; pas de prise de courant ordinaire

**Hors volume**
prises de courant autorisées, protégées par différentiel 30 mA

*Salle de bain : les volumes de sécurité définissent quel matériel électrique est autorisé où.*

## Normes et règles de l'art

Travaux réalisés selon la norme NF C 15-100 (installations électriques à basse tension) et les règles de sécurité applicables aux travaux électriques.

## Bon usage

- Tester les interrupteurs différentiels régulièrement avec leur bouton « test » (une fois par mois recommandé).
- Éviter les multiprises en cascade.
- En cas de disjonction répétée, ne pas forcer : faites vérifier le circuit.